



Nominations pour le 5^e prix annuel du CEPA

Reconnaître l'innovation pour le réseau de distribution de courtage indépendant

Le 16 janvier au 30 mars 2012 est la période de nomination pour le 5e prix annuel de la réalisation du CEPA. Un prix pour reconnaître la meilleure innovation, conçue en utilisant les normes du CEPA, qui vient appuyer le réseau de distribution de courtage indépendant.

Tous les membres peuvent soumettre la candidature d'un membre compagnie ou fournisseur en présentant au CEPA une explication selon les critères suivants :

1. Le rendement du capital investi le plus mesurable (tel qu'il est déterminé par les courtiers eux-mêmes).
2. L'utilisation la plus innovatrice des normes du CEPA.

Les nominations doivent inclure des références de courtiers.

Le conseil d'administration du CEPA se chargera de l'étude des dossiers et de la sélection des candidats éventuels et le prix sera remis lors de l'assemblée générale annuelle du CEPA qui aura lieu à Toronto le 29 mai 2012.

Veillez [soumettre](#) votre mise en candidature avant le 30 mars 2012.

Au sujet du Centre d'Étude de la Pratique d'Assurance (CEPA)

Le CEPA a été fondé en 1981 comme association formée de compagnies d'assurances I.A.R.D. (incendie, accidents et risques divers) et de leurs firmes de courtage. Le mandat principal du CEPA est de soutenir les normes de l'industrie afin de procurer un avantage concurrentiel au réseau de distribution de courtage indépendant. Les courtiers sont membres du CEPA par le biais de l'Association des Courtiers d'Assurance du Canada (ACAC). Le CEPA offre des services à l'échelle nationale dans les deux langues officielles et possède des bureaux à Toronto et à Montréal.